

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 6 (1928)

Artikel: Le fonds primitif et le premier catalogue de la Bibliothèque de Genève
Autor: Gardy, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727760>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE FONDS PRIMITIF ET LE PREMIER CATALOGUE
DE LA
BIBLIOTHEQUE DE GENÈVE

par
Fréd. GARDY



LA BIBLIOTHÈQUE de Genève conserve dans ses archives plusieurs catalogues manuscrits, plus ou moins complets, de ses collections d'imprimés et autres documents, rédigés au XVI^e, au XVII^e et au XVIII^e siècle¹. Ceux du XVI^e et du XVII^e siècles sont d'autant plus précieux qu'ils constituent, à peu près, les seuls documents qui subsistent sur cette période de son histoire et qu'ils complètent les trop rares renseignements que l'on peut tirer des registres du Conseil, de ceux de la Compagnie des pasteurs et de quelques autres documents conservés aux Archives d'Etat.

Le plus ancien de ces catalogues, daté de 1572, nous permet de reconstituer le fonds primitif de la Bibliothèque. Il nous fournit une confirmation de la coexistence, pendant un certain nombre d'années, de deux bibliothèques : l'une fondée en même temps que le Collège et l'Académie et dont l'existence est attestée dès 1560, l'autre, plus ancienne, à la Maison de Ville, formée essentiellement de livres imprimés à Genève et remis par les imprimeurs, conformément aux ordonnances. Il est question, en effet, dans ce premier registre, de « livres pris à la Chambre des comptes » (nous dirions aujourd'hui : au Département des finances). Ce fait est connu déjà par divers passages des registres du Conseil.

Le cahier qui contient ce premier catalogue, ou plutôt ce premier inventaire, — car c'est plutôt un inventaire qu'un catalogue —, renferme aussi un second catalogue

¹ Le premier catalogue imprimé est le *Catalogue raisonné des manuscrits*, rédigé par Senebier et publié en 1779; le premier catalogue des livres a paru en 1834

daté de 1612, qui est déjà beaucoup plus étendu, ainsi que des additions faites à différentes dates, qui montrent qu'on a utilisé ce cahier aussi comme registre d'entrées. Les bibliothécaires successifs y ont inscrit des dons et des achats, sans qu'on puisse déterminer dans quelle mesure ces indications sont complètes. La mention datée la plus récente qu'on y relève est de 1619¹.

C'est un cahier de 92 feuillets in-folio (313 × 210 mm.) en papier, avec une reliure en vélin souple, à rabat et attaches. Il porte au dos la cote 173^{ac} I, qui est une cote de classement dans les archives de la Bibliothèque remontant au XIX^e siècle. Sur le premier plat de la reliure, on lit: « *Catalogus Libroru(m) Bibliothecæ Geneve(n)sis* », en caractères gothiques; sur le second plat, la même inscription, mais en capitales romaines et accompagnée de la date: 1572.

Le cahier a été commencé aux deux bouts; aussi lui a-t-on donné, récemment, une double foliotation, l'une en chiffres arabes, de 1 à 85, l'autre en chiffres romains, de I à VII. En voici la description sommaire:

Les six premiers feuillets sont blancs.

F^o 7-25 r^o. — 18 f. et $\frac{3}{4}$ de page; liste de livres d'après leur arrangement par *plutei*. Le texte est en écriture gothique, de la main d'un scribe, avec quelques additions marginales d'une écriture courante du XVI^e siècle.

C'est le plus ancien inventaire, et très probablement celui qui correspond à la date 1572 inscrite sur la reliure. Peut-être avons-nous là le résultat de l'inventaire ordonné par le Conseil deux ans auparavant. A la date du 30 janvier 1570, on lit en effet dans le registre du Conseil:

« *Librairie du Collège*². D'autant que les livres de la librairie de la S[eigneu]rie sont abandon (*sic*), tellement qu'ilz se peuvent égarer, arrêté que le Recteur, joint avec luy le s^r de Vérasse et de Jonvillier, ayent charge d'en faire inventaire, dont le Recteur aura une copie et la Chambre des comptes une autre; puy les ayant fait attacher à cheines, que le Recteur et le Principal en ayent chascun une clef.³ »

Les livres sont inscrits d'après leur classement matériel; il y a deux rangées de *plutei*, c'est-à-dire d'étagères. Dans l'une, qui comprend dix ou douze étagères⁴,

¹ Gaullieur, dans son *Histoire et description de la Bibliothèque publique de Genève* (Neuchâtel, 1853, 8^o) fait, aux p. 3 et 6 et suiv., une description de ce cahier et en donne des extraits qui fourmillent d'inexactitudes. Il parle de deux cahiers distincts, alors qu'il n'y en a qu'un; il mélange, sans les distinguer, les différentes parties, et il y amalgame des citations tirées d'un autre catalogue plus récent, contenu dans un autre volume. Enfin, il y a de nombreuses erreurs de lecture.

² Nous rappelons que la Bibliothèque se trouvait alors dans le bâtiment du Collège, à l'étage supérieur.

³ Vol. 65, f^o 16 v^o. — A cette époque, la charge de « principal » du Collège entraînait celle de bibliothécaire; il en fut ainsi, sauf une courte interruption, jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

⁴ Le nombre exact n'est pas indiqué; l'inventaire énumère les neuf premières; la section des *libri gallici*, dans laquelle le nombre des *plutei* n'est pas indiqué, devait, d'après le nombre des volumes, en occuper deux ou trois.

sont réunis les livres de théologie, groupés par langues; dans l'autre, qui en compte huit, il semble qu'on ait cherché à grouper les ouvrages non théologiques suivant un certain ordre méthodique. Voici cette répartition, avec l'indication, par étagère, du nombre des articles¹, et du genre d'ouvrages.

F^o 7. — *Primi plutei*.

Libri hebræi ad sinistram ingredienti (Livres hébreux, à gauche en entrant). 21 articles: Bibles, concordances, dictionnaires et grammaires hébraïques, etc.

F^o 8. — *Libri græci*. 2 *plut.* (Livres grecs, 2^e étagère). 19 articles: Bibles, N. T., œuvres de Philon, Josèphe, St Jean Chrysostome, Justin Martyr, Clément d'Alexandrie et autres Pères de l'Eglise.

F^o 9. — *Libri latini theologici* (Livres de théologie en latin). *Plut.* 3 à 9. 197 articles: Bibles, Pères de l'Eglise, Commentaires de l'A. T. et du N. T., œuvres des Réformateurs, etc. Melancton, Luther, J. Huss, Pellicanus, Bibliander, Bullinger, Zwingli, Bucer, Œcolampade, Musculus, Brentius, Vadianus, Gualter, P. Martyr, Viret, Calvin, Bèze, Marlorat et d'autres y sont représentés, surtout par leurs commentaires et leurs ouvrages de controverse et d'apologétique. C'est la section de beaucoup la plus importante, puisqu'elle forme à elle seule plus des deux cinquièmes de la bibliothèque.

F^o 16 v^o (*fig. 1*). — *Libri gallici* (Livres français). 45 articles: Bibles et œuvres des Réformateurs, Calvin, Viret, Bullinger, Bucer, etc.

F^o 18 v^o. — *Primi plutei ad dexteram ingredienti* (Premières étagères à droite en entrant²). *Plut.* [1] et 2. Auteurs grecs et latins, philosophes et autres. 57 articles: œuvres de Platon, Aristote, Plutarque, Aristophane, etc., et surtout nombreux commentaires d'Aristote.

F^o 21. — *Plut.* 3. Ouvrages juridiques. 22 articles: Pandectes, Décrétales, œuvres de Fr. Hotman, Tiraquellus, Balduinus, etc.

F^o 21 v^o. — *Plut.* 4 et 5. Historiens et orateurs grecs et latins, etc. 40 articles: dictionnaires, œuvres de Diodore de Sicile, Lucien, Xénophon, Quintilien, Plutarque, Polybe, Thucydide, Strabon, Démosthène, Cicéron (et commentaires), Athénée, Suétone, Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, Tacite, etc.

¹ Ce nombre ne correspond pas au nombre des ouvrages, mais plutôt à celui des volumes, dans le sens matériel de ce mot, deux ou plusieurs ouvrages étant souvent réunis dans le même volume, et par conséquent dans le même article.

² Le contenu des étagères de droite n'est pas indiqué par un sous-titre, comme pour celles de gauche; le catalogue ne distingue plus les *plutei* que par un numéro.

Salomon ad dicta verba in
principium.

Conciliatiove socerum scripture.

Erasmua Sacerdina in poster
riorem ad Corinthios.

Epistola terna.

Catharina de predestinatione:

Patricia Scotua de vulgaris
sacre scripture phrasi.

Confessio Siandeij.

Nesanna Langdalia in hedeum.

Acta colloquij Latisponensis, et
Marci Antonij confutatio.

Libri Gallici.

La Bible par Sebastien Bonaventuris.

La Bible par Robert Estienne 1560.

La Bible par Antoine Heug 1561.

La Bible de Henri Estienne 1564.

La Bible en Anglois 1560.

Judice et recencie de toute l'ere motte
de la Bible par Thomas Courteu
1564.

Sermon de Jehan Calvin sur
le Livre de Job. 1563

F^o 23. — *Plut.* 6. Auteurs divers. 9 articles: Le Coran, œuvres de Pic de la Mirandole, Platina, Erasme, G. Budé, etc.

F^o 23 v^o. — *Plut.* 7. Poètes grecs et latins, et autres. 31 articles: œuvres d'Homère, Sophocle, Pindare, Euripide, Lucain, Térence, Virgile, Ovide, Horace, Vitruve, Aulu Gelle, Pline, etc.

F^o 24. — *Plut.* 8. Auteurs divers. 33 articles: ouvrages de chronologie, d'histoire (Bembo, Paul Jove), grammaires, commentaires sur Cicéron, Horace, etc.

Le nombre total des articles est de 474, sur lesquels 357, représentant 561 ouvrages différents, ont pu être identifiés et retrouvés sur les rayons de la Bibliothèque. La différence entre ces deux derniers chiffres s'explique, comme nous l'avons dit, par le fait que, quand plusieurs ouvrages étaient reliés ensemble, ce qui est assez fréquent, l'auteur de l'inventaire n'indique pas toujours les différents titres et, quand il le fait, il les réunit en un seul article. Le libellé des titres est d'ailleurs toujours très sommaire; le plus souvent il n'y a aucune indication de lieu, de date ni de format. Seule fait exception la section des *Libri gallici*; la date et le nom de l'imprimeur sont mentionnés. En revanche, le nombre des tomes est généralement indiqué, parfois d'une autre main.

Cette concision dans le libellé des titres explique en partie l'écart entre le nombre total des articles de l'inventaire (474) et celui des articles dont les titres ont été identifiés (357). Certaines mentions trop vagues, comme *Biblia græca* ou *Novum Testamentum græce*, ne sont pas suffisantes pour déterminer, parmi toutes les éditions que possède la Bibliothèque, celles qui faisaient partie du fonds primitif. Mais il y a, à cet écart, d'autres raisons. Il est certain en effet que, trop souvent, l'exemplaire primitif d'un ouvrage a été remplacé soit par un exemplaire en meilleur état entré postérieurement, — ce qui est explicable —, soit, ce qui l'est moins, par une édition plus récente. En outre, un certain nombre ont dû disparaître ou être éliminés.

Le genre et la provenance des livres qui figurent dans ce premier catalogue montrent que, à son origine, l'enrichissement de la Bibliothèque ne se fit pas suivant un plan systématique, mais au hasard des occasions. Il est vrai que le hasard se montra favorable et que certaines occasions furent particulièrement bonnes. Une partie importante du fonds primitif provient, comme nous l'avons montré ailleurs, de la bibliothèque de Pierre Martyr¹, riche en œuvres des Pères de l'Eglise, des auteurs grecs et latins, des réformateurs et théologiens protestants, des humanistes.

¹ Voir notre article intitulé: *Les livres de Pierre Martyr Vermigli conservés à la Bibliothèque de Genève*, dans *l'Indicateur d'histoire suisse*, 50^{me} année (1919), p. 1-6 et 182. Voir aussi: E. Rodocanachi, *La réforme en Italie*, t. I, p. 444 (Paris, 1920).

On sait aussi que le Conseil fit acheter une partie des livres de Calvin: « *Livres pour la bibliothèque*. Etant raporté qu'on fait vendre les livres de feuz Mons. Calvin, a esté arresté d'en acheter pour la bibliothèque ceux que Mons. de Bèze trouvera estre bons et propres ¹. » L'examen des livres énumérés dans l'inventaire ne fournit malheureusement que très rarement le moyen de reconnaître ceux qui ont appartenu au Réformateur. Nous n'en avons retrouvé que quatre ou cinq, comportant huit volumes; trois d'entre eux sont munis d'un envoi d'auteur ou d'éditeur à Calvin: Tremellius lui a envoyé un ouvrage de M. Bucer publié par lui, Bullinger trois volumes de *Sermones* et J. a Lasco, le réformateur polonais, son *De sacramentis*, que Calvin a fait relier avec un autre ouvrage. Enfin, les marges d'un exemplaire en trois volumes in-folio des *Opera* de S^t Jean Chrysostome portent quelques rares annotations de l'écriture caractéristique de Calvin.

Bien qu'on ait pris en 1569 l'incroyable décision de revendre une partie des livres provenant de Calvin (et aussi de Pierre Martyr), il serait cependant invraisemblable qu'il en restât dans la Bibliothèque un si petit nombre, attendu qu'on en avait acheté pour une somme assez forte, dont le montant nous a été conservé par le « Livre ou Registre des affaires du Collège ² »: « Achetté du S^r Antho(ine) Calvin, héritier de feu Spect. Jo. Calvin plus^{rs} livres dud[it] deffunct pour le Collège, montans à la some de 489 ff. 3 s. 3 d., come apert par le com[p]te et catalogue desd[its] livres ³. » Cette somme fut payée en deux versements, effectués en octobre 1564 et en mars 1565. Il faut en conclure plutôt que Calvin n'avait pas l'habitude de mettre son nom sur ses livres ni de les annoter, comme l'a fait très souvent Pierre Martyr. Il n'y a par conséquent aucun moyen de les identifier, puisque le catalogue dont parle le document cité ci-dessus n'existe plus.

Parmi les autres volumes de provenance intéressante, nous en notons un ayant appartenu à Farel et un à Bullinger.

Une constatation encore doit être faite, c'est le nombre relativement faible des livres imprimés à Genève qui se retrouvent dans l'inventaire de 1572. Il y en a 70, dont les dates extrêmes sont 1551 et 1565. Encore y en a-t-il de ce nombre neuf qui proviennent de la bibliothèque de Pierre Martyr ou qui ont été donnés par leur auteur, ce qui réduit à 61 au maximum le nombre des livres déposés par les imprimeurs pendant ces quinze ans. Or la Bibliothèque en possède actuellement, pour la même période, plusieurs centaines et elle ne les a pas tous. L'absence de tout livre imprimé avant 1551 et entre 1565 et 1572 est bien singulière aussi.

On s'en étonne moins quand on parcourt les registres du Conseil et qu'on y lit les innombrables plaintes auxquelles donnait lieu, dès cette époque, le refus des

¹ Reg. du Conseil, vol. 59, f^o 69v^o, 8 juillet 1564.

² Genève, Archives d'Etat, ms. histor. n^o 73, f^o 10 v^o et 11.

³ Ce texte a été cité approximativement par Philippe Monnier dans son *Livre du Collège* (Genève, 1909), p. 14.

imprimeurs de se plier aux ordonnances édictées par Messieurs dès 1539¹ et qui obligeaient les imprimeurs à apporter à la Maison de Ville un exemplaire de tout livre sorti de leurs presses, autrement dit qui établissaient le dépôt légal. Il est vrai que ces ordonnances n'avaient pas tardé à devenir singulièrement exigeantes, puisque, dès 1555, on arrêta que « tous les imprimeurs qui obtiendront privilège de la Seign[eu]rie en doibje apporter pour chascung des Seign[eu]rs Sindicques, conseillers secrétaires et saultier à chascung ung et ung par dessus pour mectre en la librayrie² ». Cela représentait au moins vingt-cinq exemplaires.

En 1557, on renouvelle cette ordonnance en l'aggravant; on exige que les imprimeurs remettent un exemplaire *relié* de tous les livres imprimés jusqu'alors par eux. On comprend qu'ils aient cherché par tous les moyens à se soustraire à cette obligation onéreuse. Aussi, quand l'un ou l'autre d'entre eux se mettait en règle, comme le firent Robert et Henri Estienne, jugeait-on le fait assez extraordinaire pour le noter dans les procès-verbaux du Conseil:

(5 août 1557.) « *Robert Estienne imprimeur*. Lequel a icy présenté ung de tous les livres par luy imprimez dempuys qu'il est dedans la ville de Genève, supliant les prendre en bonne part pour faire une librairie. Arresté qu'on les reçoive³. »

Et comme Henry Estienne présentait ses livres non reliés, on ne les accepta pas sans une réserve, qui est d'ailleurs tout à son honneur:

(11 janvier 1566.) « Henry Estienne ayant présenté dernièrement plusieurs livres pour la bibliothèque non reliez combien qu'il y soit tenu, touttesfois pource qu'il a beaucoup contribué pour les fossés, arrêté qu'on l'exempte de les faire reliair⁴. »

De fait, parmi les imprimeurs dont les productions sont les plus abondantes, dans le premier inventaire, on relève en première ligne le nom des deux Estienne. Sur quatre ouvrages imprimés par lui, Henri Estienne a mis de sa main une dédicace: « *H. Steph. bibliothecae Acad. Gen. dicavi* ». Mais, chose curieuse, sur trois d'entre eux, cette dédicace a été recouverte anciennement d'une bande de papier, comme si l'on avait voulu faire disparaître la mention de la provenance.

Avec les Estienne, on rencontre les noms de Jean Crespin, Conrad Badius, etc. Mais chacun d'eux n'est représenté que par quelques unités, c'est-à-dire par une petite partie de sa production réelle.

Les imprimeurs ne sont pas seuls coupables de ces lacunes. Leurs livres, déposés à la Chambre des comptes, à la Maison de Ville, n'étaient remis que très

¹ Voir Alf. Cartier, *Arrêts du Conseil de Genève sur le fait de l'imprimerie et de la librairie de 1541 à 1550*, dans *M.D.G.*, t. 23, p. 364.

² Reg. du Conseil, vol. 50, f^o 69, 17 décembre 1555. Cette ordonnance fut renouvelée à plusieurs reprises dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

³ Reg. du Conseil, vol. 53, f^o 262.

⁴ *Ibid.*, vol. 60, f^o 142.

irrégulièrement à la bibliothèque du Collège; on jugeait même bon de ne pas les lui remettre tous et on en vendait une partie ou on leur donnait une autre destination. On lit dans le registre du Conseil le 23 décembre 1566¹:

« *Livres de la S[eigneu]rie. Théodore de Bèze.* Pour ce que, oultre la fourniture de la Bibliothèque, il y a grand nombre de livres de reste, arrêté de les vendre, présentant à M. de Bèze de retenir ceux qui luy seront propres, dont on luy fera don. Et aussi d'en retenir pour l'hospital, s'il y en a qui puissent servir. »

Et le 3 mars 1569²:

« *Livres de la S[eigneu]rie.* Estant raporté qu'il y a plusieurs livres en la Chambre des comptes qu'il seroyt bon de vendre, pour ce qu'ilz ne sont propres pour la bibliothèque, arrêté qu'on les vende. »

C'est ainsi que la Bibliothèque a été privée d'un assez grand nombre de livres imprimés à Genève au XVI^e siècle, qui ne sont entrés dans ses dépôts que plus tard, par don ou par achat. Actuellement encore elle ne les possède pas tous, et il lui arrive fréquemment d'en acheter, parfois à grands frais. Et combien qui ont définitivement disparu ou qui sont rarissimes ?

Une remarque s'impose, quand on étudie notre inventaire, c'est l'absence presque complète des livres antérieurs à la Réforme qui devaient se trouver dans les couvents de Genève. Dans le petit nombre d'ouvrages imprimés avant 1536 qui figuraient dans le fonds primitif de la Bibliothèque, quelques-uns sont des œuvres des réformateurs d'Allemagne ou de Suisse allemande (Luther, Ecolampade, etc.) qui ne proviennent certainement pas des couvents, beaucoup portent la marque d'un possesseur plus récent, les quelques autres ne contiennent aucune indication de provenance. Un seul porte le nom d'un ancien gardien du couvent des Cordeliers de Rive, Jaques Bernard, qui embrassa la Réforme, devint ministre et conseiller et mourut en 1559³. Enfin, il n'y a qu'un incunable. Et cependant, on avait trouvé des livres au couvent des Dominicains, à Plainpalais, au moment de sa démolition (1535) et on les avait transportés près de la Maison de Ville⁴. Qu'étaient-ils devenus ? Ils avaient sans doute été emportés ou détruits lors de l'établissement de la Réforme. Ce n'est que plus tard et par d'autres voies que la Bibliothèque s'enrichit d'incunables et d'ouvrages catholiques; elle en trouva déjà entre autres parmi les livres de P. Martyr et parmi ceux de Bonivard.

¹ Vol. 61, f^o 126 v^o.

² Vol. 64, f^o 36 v^o.

³ C'est le *Super sententias* de Duns Scot, dont les 4 tomes, réunis en 2 vol. in-fol. (cote: Bc 1944) sont de différentes éditions. Ils portent à plusieurs reprises le nom de: « J. Bernard de Genesve », avec le prix et la date d'achat (1530, 1532, etc.).

⁴ Cf. Louis Blondel, *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle*, dans *M.D. G.*, série in-4^o, t. V (1919), p. 40.

On pourrait multiplier les remarques que suggère notre inventaire. Bornons-nous à celle-ci, assez piquante : il contient, au f^o 10 v^o, cette mention : *Leonis papæ Opera, unā cum Calvinii commentariis in Acta apostolorum*. Les œuvres du pape Léon reliées avec le commentaire de Calvin sur les Actes des apôtres ! La Bibliothèque possède encore ces deux ouvrages, et il semble bien que ce soit les mêmes exemplaires. Mais à une époque récente, au XIX^e siècle probablement, une main pieuse, qui trouva sans doute cet assemblage scandaleux, les a désunis et les a fait relier séparément, dans des reliures identiques.

Comment les livres étaient-ils disposés sur les étagères ? Il est probable qu'ils étaient posés à plat sur les rayons, comme c'était fréquemment le cas aux siècles précédents et encore au XVI^e siècle. Le nombre des volumes oscille entre 9 et 33 par *pluteus*. C'est peu pour une étagère qui devait avoir plusieurs rayons. D'autre part, la plupart des volumes sont munis d'une étiquette de papier collée *sur le plat* de la reliure et sur laquelle est écrit en abrégé le titre du livre. Cette étiquette aurait été inutile si les volumes avaient été posés sur la tranche. Remarquons encore que le libellé du titre dans le catalogue reproduit fréquemment celui de l'étiquette ; il semble qu'on se soit borné à copier ce dernier, tel qu'on l'avait sous les yeux, sans prendre la peine d'ouvrir le volume pour relever le titre exact.

Si l'on s'en tenait aux termes de la décision du 30 janvier 1570, que nous avons citée plus haut, nous devrions admettre que les livres étaient enchaînés, c'est-à-dire fixés par une chaîne au *pluteus*, mesure fréquente au moyen âge. Mais cette décision ne dut pas être exécutée, car presque aucun d'entre eux n'a conservé la trace d'une chaîne.

Disons enfin que tous les volumes sont reliés, en veau, en vélin ou en peau de truie et que plusieurs reliures sont marquées aux armes de Genève.

Nous allons reprendre maintenant la description du cahier à l'endroit où nous l'avons laissée.

Les cinq dernières lignes du f^o 25 r^o (*fig. 2*) sont une adjonction d'une écriture courante, due sans doute à un bibliothécaire qui a jugé bon d'utiliser l'espace resté libre au bas de la page ; cette inscription est postérieure à celles des pages suivantes. Elle ne remonte pas en effet en tout cas en deçà de 1594, le premier titre inscrit étant celui d'un ouvrage donné cette année-là à la Bibliothèque par Jean Pinault. Il s'agit de l'ouvrage de Jean Eck intitulé : *De primatu Petri adversus Ludderum*, Paris, 1521, in-fol., dont le titre porte cette mention manuscrite : « Jo. Pinaldus Bibliothecæ Gen. d[edit] Cal. feb. 1594. ¹ »

Suivent quatre titres dont les dates vont de 1552 à 1580, avec cette mention marginale : « *Hi libri erant non compacti in Bibliotheca, quos compingendos curavi*

¹ Jean Pinault fut principal du collège et bibliothécaire de 1589 à 1598.

Quercubarchia in Officia Ciceronia,
vna cum alijs.

Hottomanua de Legibus, et Alex^o
der de Moribus gentium, vna cu
annotationibus Manutij in Episto
lar ad Atticum

Linacoe de emendanda structura
Latini sermone.

Epistola Gadoletij.

Sebastianua Corradua in episto
lar ad Atticum, et Apologia
Polcij.

Commentarij Quicquij in Horatium
de Arte poetica.

Thomae Pontij vna cum alijs.

Mureti Graecae Latine.

Aristotelica & Getonica.

Antiqua *Vinea* :

Eccius de Petri primatu adversus Iulianum d. d. Basil. 1572

Hi libri sunt
compacti in Biblia
figura quae compo
nuntur curam
tu dno quoque dicitur
quod dicitur huius
Bibliae

Divus Gregorius Episcopus Nysseus Latine Basil. 1562
Nephty Calisi Xanthopoli hystoriae Eulifostri Parisij 1572
Edoardus Vottonus opusculis de differentiis animalium Paris 1572
Fernelij Vanicij Medicina Stoc. 1590

FIG. 2. — F° 25 recto. Réduction: 7/10.

Une bible en allemand in fol. Imp. à Wittenberg lan 1551
 Ces 4 livres ont esté
 enllez par Henry
 6^{me} Roy de France
 & de Navarre
 l. 1610
 Biblia latina in fol. Imp. à Paris p Robert esty lan 1540 doree et du grand a. f. m.
 Pandectæ Juris in fol. a florence 1553 en un Volume
 Biblia græca en un Volume in fol. a Venise 1518
 Biblia de complete hebreu greçq et latine avec le nouveau test. grec et
 latin et aussi le vocabulaire de tout en 6 Volumes in fol. Imp. à Coplute
 1515
 Theophilactus grec sus les 4 evangelistes in fol. a rome 1542
 Rupertus abbas sup sacra biblia in 4 Vol. Colome 1532
 Hierarchia ecclesiastica pighin / Colome 1544
 Controversie pighin / Colome 1545
 Haymo in psalmos / friburg. 1533 } en un Volume
 Des livres de son
 Jacques Spifame
 Abbas maximus martyr
 Theophilus septus } en un Volume Tigu. 1546.
 Tatianus
 Hippatria Laurencii Rufii / Lutetie 1532
 Clementis recognitiones Basyl. 1526
 Augustinus Steuchus de falsa donatione constantini Lugd. 1547
 Chrisologus Paris. 1544
 Simulacrum antique Rome / Rome 1532
 Commentaria Caesaris cum scolis Hottoman. lugd. 1574
 Confessio Beze Geneve 1570
 Joanni anto. Serraioni Comitus de peste Geneve 1571
 Lucea prie à la chambre des comptes
 qui auoyent esté à Mons^{se} de saint Victor
 & autres
 Olossa & Ordinaria scripta à la main in pergamin
 Commentarii in Mosem aussi in pergamin
 Epistola Aure Sylui
 Ruforina Nazanziana in fido Orac. ma. sra
 Saugroni Ora ma. scip.
 Homelia quadam Carica in manuscripto

FIG. 3. — F° 25 verso. Réduction; 7/10

coronato uno quo me donarat quidam Baro [un mot illisible] *Bibliothecam.* » (Ces livres se trouvaient non reliés dans la Bibliothèque; je les ai fait relier au moyen d'un écu dont un Baron m'avait fait cadeau pour la Bibliothèque.)

F^o 25 v^o (*fig. 3*). — Trois quarts de page d'une main différente de la précédente, comprenant :

a) Quatre titres, dont les dates vont de 1518 à 1553, avec cette mention marginale: « Ces 4 livres ont esté baillés par spect. Henry Scringer¹ bourg[ei]s pour la Bibliothèque. »

b) 14 titres, dont les dates varient de 1515 à 1547, avec cette mention marginale: « Des livres de feu Jaques Spifame. » On sait que Jaques Spifame, ancien évêque de Nevers, s'était retiré à Genève, où il avait embrassé la religion réformée et était devenu ministre, et qu'il y fut condamné à mort en 1566 pour avoir produit un faux acte de mariage.

c) 3 titres, avec les dates 1574, 1570 et 1571.

Au bas de la page commence une liste de 115 titres, avec ce sous-titre: « Livres pris à la Chambre des comptes qui avoyent esté à Mons^r de Saint Victor et autres » (*fig. 3*). Ecriture du XVI^e siècle, d'une autre main que les précédentes. La liste occupe trois pages.

Ce sont les livres de Bonivard que la Seigneurie de Genève avait rachetés en 1547, alors qu'ils étaient séquestrés à Berne; elle lui en avait laissé la jouissance sa vie durant et elle en avait pris possession à sa mort (1570)². Mais au lieu de les remettre directement à la Bibliothèque du Collège, on les avait déposés à la Chambre des comptes, à la Maison de Ville, où ils restèrent quelques années. Leur transfert au Collège a dû avoir lieu entre 1574, date de l'ouvrage le plus récent inscrit dans le catalogue avant eux, et 1592, date de l'inscription suivante (voir ci-après).

Les titres sont indiqués d'une façon très sommaire, sans indication de lieu, de date ni de format. La mention « et autres » indique que des livres d'autre provenance furent remis à la Bibliothèque du Collège en même temps que ceux de Bonivard.

F^o 27. — Le bas du f^o 27 r^o est occupé par une liste de 10 titres, accompagnés cette fois de l'indication de la reliure et parfois du format, et précédés de cette mention: « Le sabmedi 5^e feb. 1592 M^r de la Faye, des livres desquelz feu Madame Barbier l'avoit fait distributeur, a envoyé à la Bibliothèque. » On y trouve des ouvrages

¹ Gaullieur, *op. cit.*, p. 5, a lu « Seringe » au lieu de Scringer. Henry Scringer, helléniste écossais, fut reçu bourgeois de Genève gratis en 1561 et chargé de cours à l'Académie; il mourut en 1572 (Cf. Borgeaud, *Hist. de l'Université*, I, p. 73 et suiv.)

² Voir J. J. Chaponnière, *Notice sur François Bonivard*, dans *M. D. G.*, t. IV, p. 203. — Th. Dufour avait réuni sur ces livres de Bonivard d'abondantes notes, qui sont déposées aux Archives d'Etat et que nous espérons pouvoir publier un jour.

de rhétorique (Vettori, Valla, etc.), de science (Ramus, Gemma Frisius), et un « *N. Testamentum latinum*, petite forme, impression de Rob. Estienne, MDXLV, veau rouge émaillé », qui est un joli exemplaire réglé¹, avec une charmante reliure en veau fauve mosaïqué, à entrelacs aldins, qui doit être de facture lyonnaise; elle a malheureusement un peu souffert des injures du temps.

F^o 27 v^o. — Une ligne au haut de la page: « Histoire nouvelle du nouveau monde² ».

Au bas de la page, la note suivante, d'une écriture du XVI^e siècle: « Mons^r Ricard (?) Tonson Angloix a pris beaucoup de peine pour la Bibliothèque et notam(m)ent à nous mettre en ordre le Talmud acheté de M^r Chevalier, lequel non relié estoit fort confus et en danger d'estre inutile. S'estant trouvez deux Dionisius Cartusianus en la Bibliothèque, dont l'un estoit vieil (?) est (*sic*) imparfait, M^r le Recteur Colladon et moy lui avons donné cest imparfait qui estoit de peu de valeur pour reconnaissance de ses peines et de son amitié à la Bibliothèque. » Nous n'avons trouvé aucune trace du passage à Genève d'un Anglais de ce nom à l'époque du rectorat d'Esaié Colladon (1596-1600), ni dans les registres du Conseil, ni dans les minutes de notaires. Le *Dictionary of national biography* mentionne un Richard Thomson, mort en 1613, qui était « biblical scholar and divine » et qui fut l'un des traducteurs de l'Ancien Testament, et un Laurence Tomson (1539-1608), qui publia une traduction du Nouveau Testament de Bèze et de Sermons de Calvin, et qui aurait donné des cours publics de langue hébraïque à Genève³. Nous ne pouvons pas déterminer si c'est l'un des deux qui fut gratifié de ce Denys le Chartreux « imparfait ».

F^o 28. — Le recto est blanc. Le verso contient une liste de titres intitulée: « *Appendix ad Catalogum, Plutei A* », qui se rapporte au catalogue ci-après.

F^o 29. — Ici commence un nouveau catalogue intitulé: « *Catalogus librorum Bibliothecæ Genevensis scriptus anno Domini MDCXII* », qui occupe les f^{os} 29 à 74. Il avait été anciennement folioté de 1 à 47. Ce catalogue est de plusieurs mains et a été continué et complété au cours des années suivantes jusqu'au milieu du XVII^e siècle. Les livres sont classés, ici aussi, par *plutei*, mais ces *plutei* sont désignés d'abord par les lettres de l'alphabet (A à Z), puis par des chiffres (1 à 5). Le nombre des titres, beaucoup plus considérable que dans le catalogue précédent, s'élève à

¹ Il porte la cote Bb 791.

² Gaullieur, *op. cit.*, p. 4, dit à ce propos: « Le dernier feuillet du catalogue est absolument « blanc, sauf ces mots très caractéristiques: « *Historiæ nonnullæ du nouveau monde* ». (Quelques « volumes d'histoire d'Amérique, sans autre). » Autant de mots, autant d'erreurs: ce n'est pas le dernier feuillet du catalogue, il n'y a pas « *Historiæ nonnullæ...* », mais: Histoire nouvelle..., enfin, il y a une autre inscription au bas de la même page.

³ M. Ch. Borgeaud ne le mentionne pas dans son *Histoire de l'Université*.

environ deux mille; le libellé en est plus complet, le format est indiqué, mais non le lieu ni la date de publication, sauf de très rares exceptions ¹.

Les f^{os} 75 à 85 sont blancs.

Si maintenant nous retournons le cahier et si nous l'ouvrons par l'autre bout, nous trouvons les mentions suivantes:

F^o I. — « Catalogue des livres que j'ay receus du mois de Décembre 1605, du sire Stoer et Le Fèvre. » Suivent 27 titres d'ouvrages, imprimés ou par Jacob Stoer ou par François Lefèvre. C'est un exemple de ce cas signalé quelquefois où un imprimeur s'acquittait en une fois du dépôt des exemplaires exigé par le Conseil.

« Livres acheptés par Mons^r le Recteur M. G. Laurent, pour la Bibliothecque. » 13 volumes, dont quelques-uns comprennent plusieurs ouvrages. Ils sont tous en latin; ce sont surtout des ouvrages d'auteurs anciens, avec commentaires; quelques-uns sont d'auteurs plus modernes, comme Erasme. Il y a même un manuscrit.

« Par M^r De Tournes. Le 22 avril receu... » 4 vol..

« De Monsieur Rouvière le 1^{er} may... » 8 vol.

« De M^r De Tournes. Le 27 avril 1609... » 1 vol.

Jean de Tournes et Pierre de la Rovièrre étaient tous deux imprimeurs.

F^o II. — « Mémoire des livres donnés à la Bibliothèque par Monsieur Goulard, le 20 septembre 1606, tous reliés. » 14 vol.

Le dernier ouvrage de la liste est indiqué comme suit: « Tertullianus cum notis B. Rhenani, cum notis ms Theodori Bezæ, f^o. » Il porte actuellement la cote Bf 81; c'est une édition des œuvres de Tertullien imprimée à Paris en 1545, qui contient en effet des notes de la main de Th. de Bèze. Le donateur est sans doute le pasteur Simon Goulart.

Id., v^o. — Mémoire des livres baillés à la Bibliothèque par les Sires Chouets, l'an 1612, en janvier ». 24 vol. Les frères Pierre et Jaques Chouet étaient libraires.

F^o III. — « Le S^r Marc Antoine Lombard ayant légué à la Bibliothèque la somme de cinq cents florins pp(?), qui ont esté receus par Sp. Gaspard Alexius, pasteur et professeur en l'Eglise et eschole de cete cité et Principal du Collège, dudit argent ont esté achetés les livres suivans et mis en la Bibliothèque. »

La liste occupe le recto et le verso entiers du feuillet. Le choix des livres acquis est éclectique et comprend de nombreux ouvrages d'histoire. Le testateur, Marc-Antoine Lombard, gentilhomme napolitain reçu bourgeois en 1589 et décédé le 21 septembre 1613, s'est signalé par de nombreuses libéralités ².

¹ Ce nouveau catalogue, méthodique et topographique à la fois, avait été complété par un index alphabétique, qui constitue un cahier petit in-folio de 53 ff., sur la couverture duquel on a inscrit: *Catalogus librorum Bibliothecæ Genevensis ex ordine alphabeti dispositus, Anno 1620.*

² Cf. Galiffe, *Notices généalogiques*, II (2^{me} éd.), p. 442.

F^o IV. — « Le [] juillet 1615, Sp. Gaspard Alexius, ayant receu cinquante ducats de 7 ff. 6 s. pièce, qui ont esté donnés par personne qui ne veut estre nommée, pour estre employés pour la Bibliothèque du Collège de Genève, a acheté les livres suivans par advis de M^r le Recteur. »

Suit une liste de trois pages, avec l'indication du prix payé pour chaque ouvrage. On y relève entr'autres: « Le miroir du monde imprimé en parchemin, 8^o », payé 4 ff. 1 s. Or le *Mirouer du monde* de Gautier de Metz, remanié par Buffereau, imprimé à Genève en 1517 par J. Vivian, est aujourd'hui un ouvrage rarissime et l'exemplaire de notre Bibliothèque, qui est en effet imprimé sur vélin, c'est-à-dire sur parchemin fin, est probablement unique dans cette condition. Il appartenait à Samuel Tuffeus qui a inscrit son nom à deux reprises sur les feuillets de garde. Ce Samuel Tuffeus ou Tuffé est inscrit dans le Livre du Recteur en 1607 et il figure parmi les signataires du « Registre des proposant en théologie ¹ ».

On y lit aussi: « Manuscrits achetés de Mad^e Colladon » et « Manuscrits achetés de Bardin le libraire », sans autre indication.

Le verso du f^o V est blanc.

F^o VI. — « Sp. Théodore Tronchin aiant au nom des hoirs de la vefve de feu no. et sp. Théodore de Bèze baillé cent florins pour la Bibliothèque, dont Sp. Gaspard Alexius a fait quittance, du 16 Aoust 1616, du susdit argent ont esté achetés les livres suivants. »

Suit une liste de vingt volumes, également avec l'indication des prix payés. Le choix est varié: à côté d'ouvrages d'histoire et de sciences, spécialement d'astronomie, figurent le *Res gestae in Oriente a Societate Jesu* et, ce qui est de beaucoup le plus intéressant pour nous, *Le Romant de Fierabras. Instruction de foi par Gui de Roye arch[evêque] de Sens*, f^o, 1 ff. Sous ce libellé sont réunis deux ouvrages différents: le *Roman de Fierabras*, de J. Bagnyon, un des plus célèbres romans de chevalerie, et le *Doctrinal de sapience*, par Guy de Roye, tous deux imprimés à Genève en 1478 par Adam Steinschaber; sur un feuillet du premier est écrit le nom de « Jehan Dufour », sur le second à plusieurs reprises le même nom et celui de Pierre Dufour, tantôt sous la forme française, tantôt sous la forme latine: *De Furno*; Pierre Dufour se dit élève de la troisième classe et ajoute une date difficile à interpréter. C'est ainsi que, pour un florin, sont entrés à la Bibliothèque deux des premiers incunables genevois, qui avaient servi de livres de classe. Ils n'avaient pas été trop malmenés par leurs propriétaires, si ce n'est que le *Doctrinal de Sapience* est incomplet ².

¹ Cf. Borgeaud, *Hist. de l'Université*, I, p. 343 et notes.

² Ces deux ouvrages, conservés sous les cotes Hf 350 et Bc 475 ont été reliés à une époque récente. La Bibliothèque possède un autre exemplaire, complet celui-là, du *Doctrinal*, entré postérieurement.

Après cette énumération vient cette mention :

« Plus j'ay receu de Sp. Bénédicte Turretin, ministre et professeur en ceste cité, 4 doubles d'Espagne, qu'il a donné à la Bibliothèque de Genève, desquelles je suis contable. [Signé:] Alexius, en qualité com(m)e dessus¹. » Puis, de la même main que les inscriptions précédentes, qui n'est pas celle d'Alexius, on lit : « Du susdit argent ont esté achetés... ». Suit une liste de onze volumes, dont le prix total se monte à 75 fl. 8 s.

Après cette liste, qui se termine au verso du même feuillet, on lit :

« Par ordre de Sp. Bénédicte Turretin, Recteur de l'escole², ont esté pris et achetés de sp. Simon Goulart, pasteur de cete Eglise... » Cinq ouvrages, dont deux de Melchior Goldast.

F^o VII. — « Livres lesquels j'ay receu pour la Bibliothèque dès le 19^e Apvril 1619 que la charge m'en fust commise. [Signé:] A. Roche³. »

Puis La Roche inscrivit sur le même feuillet les dons et achats suivants :

« Livres donnés à la Bibliothèque par Jonas Rose, libraire de Francfort, à la sollicitation de M^r Rovièrre, qui me les bailla au retour de la foire d'apvril 1619. » 6 ouvrages de Pareus.

« Livres acheptés à l'incant de Monsieur Manissier. » 2 ouvrages. Il s'agit sans aucun doute de Jean Manissier, ou Manessier, ancien cordelier, réfugié à Genève à la fin du XVI^e siècle, qui desservit comme ministre diverses églises de la campagne genevoise, et en dernier lieu celle de Divonne (bailliage de Gex), et mourut en 1619⁴. On vendait fréquemment à l'encan les biens provenant de succession.

« Propugnaculum catholicum de jure belli romani pontificis, authore Joanne de Carthagena, etc. in 4^o, Romæ, ffl. 0, donné par M^r Rovièrre en blanc⁵. »

« Livres baillés par le sire François le Febvre pour l'acquit de ce que les s^{rs} Imprimeurs doyvent à la Bibliothèque [suivent six titres] pour les années 1616, 17, 18 et 19. » Le bibliothécaire avait pris sa tâche à cœur et avait essayé de rappeler les imprimeurs genevois à leur devoir. Mais il n'eut pas beaucoup plus de succès que ses prédécesseurs, puisqu'il ne reçut que six volumes pour quatre années.

« Acheptés de M^r Myricaüs. Alubatris ... liber Genethliacus 8^o, ffl. 1.

Quatre manuscripts en parchemin ass[avoi]r Juvenalis. Et Lodovici Heliani

¹ C'est-à-dire en qualité de principal du Collège, et par conséquent de bibliothécaire, charges qu'il remplit de 1613 à 1617.

² Bénédicte Turretini a été recteur de 1620 à 1625.

³ Abel de la Roche, professeur de philosophie, avait en effet prêté serment comme principal du Collège le 19 avril 1619 et avait donc en même temps assumé les fonctions de bibliothécaire. On reconnaît aussi son écriture dans les additions au catalogue de 1612.

⁴ Cf. Heyer, *L'Eglise de Genève* (Genève, 1909), p. 485; Archives d'Etat de Genève, minutes du notaire Antoine Saultier, vol. 8, f^o 150.

⁵ C'est-à-dire probablement non relié.

V.J.D. in translatione corporis Caroli Aurelianensium ducis funebris ad conventus Galliarum oratio. Nonii Marcelli fragmentum. Notæ antiquæ. ffl. 2.»

Heureux temps, que celui où l'on pouvait acheter quatre manuscrits pour 2 florins ! La Bibliothèque possède encore le Juvénal et le Nonius Marcellus (ml. 95 et 84), qui sont du XI^e ou du XII^e siècle. Les « Notæ antiquæ » sont probablement le dictionnaire de notes tyroniennes qui porte la cote ml. 85. Mais nous n'avons pas retrouvé le discours d'Helianus. Quant au vendeur, J. G. Myricæus, il a laissé diverses traces de son passage à Genève. Le registre de la Compagnie des pasteurs mentionne, à la date du 6 mars 1619, que ce Myricæus, qu'elle qualifie d'Allemand, a fait don à la Bibliothèque du Collège d'un psautier en diverses langues imprimé sur parchemin et qu'elle lui a, en compensation, remis une somme d'argent. En outre, Myricæus a fait imprimer à Genève, la même année, une grammaire syro-chaldéenne¹, qui montre que les imprimeurs genevois étaient pourvus, déjà à cette époque, non seulement de caractères hébreux, fréquemment employés, mais d'autres caractères orientaux d'un usage beaucoup moins courant.

Toute la page écrite par Abel de la Roche a été biffée d'un trait de plume et cette note a été inscrite au bas : « Ceci est copié en un autre livre. »

Le verso du f^o VII est blanc. Le feuillet suivant est le f^o 85 de la première partie décrite ci-dessus.

Il y aurait d'autres constatations intéressantes à tirer de cette énumération un peu sèche. Ce que nous avons dit suffira à donner une idée de la composition du fonds primitif de la Bibliothèque et de la façon dont elle s'est accrue, très lentement, pendant le premier demi-siècle de son existence, sous cette réserve qu'il n'est pas facile de déterminer dans quelle mesure ce premier catalogue, à la fois inventaire et registre d'entrées, est complet, c'est-à-dire si les bibliothécaires ont inscrit régulièrement les livres entrés à la Bibliothèque. On ne pourrait guère s'en rendre compte qu'au moyen d'une étude comparative avec le second catalogue, commencé en 1612, étude qui reste à faire.

¹ *Ioh. Gasbaris Myricæi Themarensis Hennenbergico Franci Grammaticæ syro-chaldææ libri duo...* [Genève, en syriaque], e typographeia syra Petri de la Rovièrè, 1619. In-4^o. La préface est adressée à deux conseillers et au Sénat de Berne « dominis suis clementissimis ».

